



COMMUNE DE NGONG – CAMEROUN

I. FICHE D'IDENTITE

a. Nom de la Collectivité Territoriale

La Commune de NGONG

b. Historique de peuplement

L'histoire de la Commune de Ngong est marquée par des courants migratoires des populations venues dans la localité pour la recherche des terres fertiles, du commerce ou de la pêche. Les populations de la Commune sont placées sous l'autorité traditionnelle de sa majesté ABOUBAKARY MOUSSA, Lamido de Tchéboa, chef traditionnel de 2ème degré. Sous son autorité, se trouve treize lawanes, chefs traditionnels de 3ème degré. En effet, le Lamido assisté de ces lawanes, veillent sur une population très cosmopolite constituée de divers groupes ethniques: les Fulbés, les Lamés, les Mousoys, les Massas, les Dabas, les Lakas, les Mafas, les Moufous, les Moundangs, les Gabris, les Kapsikis, les Falis, les Kéras, les Guidars, les Namdjis, les Hinas, les Tchouvouks, les Haoussas, les Madas, les Toupouris, les Batas, etc... L'espace urbain regroupe quelques populations de la zone méridionales : les anglophones, les bamilékés, les Centrafricains, les Tchadiens, les Nigériens, les Nigérians, et quelques réfugiés venus du Tchad. Hamadou Ahiwa ;

c. L'Autorité locale

Maire : Hamadou Ahiwa

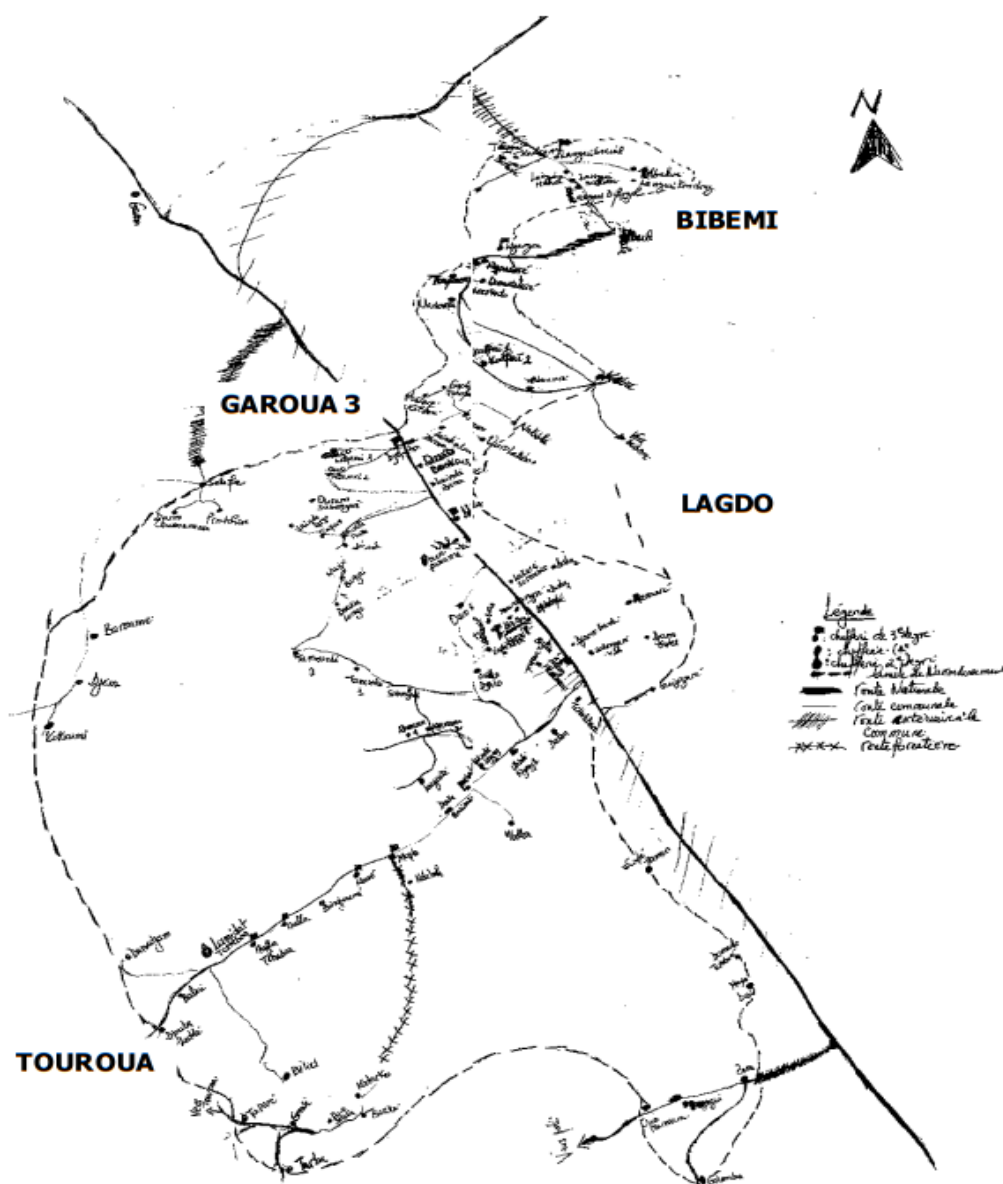


II. SITUATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

a. Géographie

La Commune de Ngong créée par Décret présidentiel N°93/321 du 25 Novembre 1993 est située dans le département de la Bénoué, Région du Nord, qui épouse les contours de l'Arrondissement de Tchéboa. Elle compte 81 villages et 24 quartiers sur une superficie d'environ 2788 km². L'on note que la localité de Boumédjié, d'une superficie de 40 Km² lui est intégré, et sa gestion relève de la Commune de Lagdo. La Commune de Ngong est limitée à L'Ouest par l'Arrondissement de Touroua, du Sud-Est au Nord Est par Les Arrondissements de Lagdo et Bibemi, Au nord par l'arrondissement de Garoua 3ème, du Sud Ouest et au Sud par les arrondissements de Poli et Lagdo.

b. Carte de la collectivité territoriale.



III. DESCRIPTION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

a. Démographie

La population de la Commune de Ngong est estimée à 147 385 habitants, soit de 64 531 d'hommes et 82 854 femmes pour une proportion de 43,7% hommes et 56,3% femmes. Le tableau II donne des précisions sur les caractéristiques démographiques de la Commune.

Nombre d'habitants	Nombre de ménages	Nombre de Villages	Nombre de quartiers de l'espace urbain	Nombre moyen d'enfants /ménage	Proportion d'enfants de moins de 5ans	Proportion d'enfants de moins de 15 ans	Proportion de Bororos
147 385	18 746	81	24	08	17,5%	35%	2%

b. Equipements et infrastructures sociaux de base :

- **Energie**

Etat des lieux de l'énergie électrique dans la Commune de Ngong

Poste de transformation	Autres localités couvertes	Longueur MT	Longueur BT	Nombre de ménages ayant accès à l'énergie (abonnés)	Nombre de personnes bénéficiaires (directs+indirects)
Langui Difergol (25KVA)	Langui bockiré,	2km	0,7km	17	650
Langui Mahol (25KVA)	langui salassa,	2km	0,75km	20	300
Langui Social (25KVA)	Kadouna,	4km	2km	30	1200
Djefatou (25KVA)	/	2,5km	1,2 km	40	1750
Ndjola (25KVA)	/	1,1km	0,8km	32	1200
Lakaré (25KVA) (2)	/	1,4km	0,9km	17	350
Lakaré – Commune de Ngong (25KVA)		0,1km	1,2km	3	50
Djaoro Gardi (160KVA)	Marouaré, sabongari,	0,1km	3 km	90	2650
Haoussari (160KVA)	Toupouriré, Tchatchara, Sabongari, Baïla,	2km	4km	75	3400
Laméré (160KVA)	Matafal, Mada, kapsikiré Konkon, Walewol, Gras, Marouaré, Daba1 et Daba 2, Moudangré,	0,6km	3 km	85	3200

- **Eau**

Etat des lieux de l'Eau dans la Commune de Ngong

Forages		Puits modernes (pastoral ou communautaire)		
Fonctionnel (Photo 21)	à réhabiliter et endommager (photo 19 et 20)	Ouvert (Photo 22)	Puits équipé	à réhabiliter (Photo 23)
23	25	68	24	9

- **Education de Base**

	Effectif		Nbre de		Etat des ouvrages	Nbre de maitres (MP),C , FONC	Présence de latrines (L), Point d'Eau (PE) ou clôturé (CL)
	F	G	salle de classe	Tablettes			
Ecole maternelle de Ngong haoussari	42	36	02	34	Dur	C(1), MP (1)	Oui (L) ,CL(OUI)
Ecole maternelle de Sorombéo	38	24	2	40	Dur	C(1), MP (1)	Oui
Ecole maternelle Maffa Tchéboa	18	12	/	60	/	01 (C)	
Ecole maternelle de Ndjola	39	26	2	80		C(1), MP (1)	PE (OUI), L (OUI)
Total	137	98	6	214			

- **Les écoles primaires publiques :**

	Effectif (2010/2011)		Nbre de salle de classe	Etat des ouvrages [Dur (D), Semi dur (SD), Provisoire (P)]	Nbre de maitres qualifié (Q), Non qualifié (NQ)	Nbre de tables bancs	Nbre de latrines (L) Nbre de point d'eau (PE)
	F	G					
Ecoles d'enseignement du secteur public (68)	7 615	9 385	168	Dur =61 Semi Dur= 17 Provisoire=90	148(Q) 74(NQ)	2513	L(18) E(04)
Ecoles d'enseignement privé et public confessionnel (03)	542	680	15	Dur =14 Banco=05	16(Q) 7(NQ)	319	E (01) L (01)
Total	18 222		183			2114	E (01) L (02)

- **Enseignements secondaires et infrastructures de base :**

	Effectif		Nbre de tables bancs	Nbre de salle de classe	Etat des ouvrages [Bon (B) à Réhabiliter (R)]	Nbre d'enseignants : en Poste (EP) = Affectés (EA) + Vacataires (EV)	Présence de point d'eau (PE), Latrine (L), ou
	F	G					
Lycée NGONG	403	757	375	19	14(B) 5 (R)	EA (16) EV (17)	PE(OUI), L (OUI)
CES Bilingue de Ngong	256	435	189	8	08(B)	EP (10) EV (05)	PE(OUI), L (OUI)
LYCEE DE TCHEBOA	65	314	176	08	8 (B)	EA (03) EV(8)	PE(OUI), L (OUI)
CES de NDJOLA	89	415	228	08	8(R),	EA (04) EV(11)	PE(OUI), L (OUI)
Total	2 934		902	45	30(B) 17(R)	EP (13) EV (08)	/

- **La situation sanitaire**

La Commune de Ngong compte (07) centres de santé, un service de santé de district et un hôpital de district. Le centre de santé de Ngong, le Service de Santé de District et l'hôpital de District sont logés dans la même enceinte.

Six de ces centres de santé sont placés sous la supervision du chef de l'hôpital de district de santé de Ngong, tandis que celui de Langui rentre dans le district de santé de Pitoa. Le tableau suivant ressort les particularités de la carte sanitaire de la Commune de Ngong.

Aires de santé	Centres de santé concernée	Villages concernés	Distance moyenne pour atteindre le point de santé le plus proche	Nombre de bâtiment	Présence d'une toilette (1), d'un point d'eau (2), groupe électrogène (3) Incinérateur (4), clôture (5)	Lit (L = ?), Maternité (M= ?), Pharmacie (P= ?), réfrigérateur (R= ?), Labo (Lb= ?)	Personnel de santé
NGONG	Centre de santé de Ngong / SSD /HD	Ngong Haoussari, Toupouriré, Lakaré, Delem, Guizigaré, Windé Ngong 1, Windé Ngong 2, Marouaré, Djaoro Gotel, Djaoro Gardi, Daba 1, Daba 2, Toupouriré, Kapsikiré, Gras, Matafal, Moudangré, Tchatchara, Konkou, Baïla, Mada, Waléwol, Ouro Gaou Adamaoua 1, Adamaoua 2, Sabongari, Douka longo, Tamoundé I, Tamoundé 2, Ardo Djalo,	07 (km)		(1), (2), (3), (4),	L = 26 M= 1 P= 1 R= 2 Lb= 1	HD MD (2) IDEP(2) IDE (11) TAL (2) IBA(2) ASOL (1) AS(5) ATMS (2) TMS (1) ASA(1) SSD IDS (1)
DJEFATOU	Centre de santé de Djefatou	Djefatou, Ouro Donka, Ouro Ndemri I, Ouro Ndemri 2, Laïndé Souledé, Laïndé Bana,	03(km)	1	(1), (3),	L = 8 M= 1 P= 1 R= 1 Lb= 1	IDE(1) IB(1) AS(1)
	Centre de	Karewa, Gada Tshofol,	6km	2	(1), (3),	L = 2	AS(2)
	santé de KAREWA	Hosséré Kilbou, Nakeblé, , Ouro labbo 1,				M= 0 P= 1 R= 3 Lb= 0	
NDJOLA	Centre de santé de NDJOLA	Ndjola kapsiki, Ndjola,	0,5Km	2	(1), (2), (3),	L = 2 M= 1 P= 1 R= 2 Lb= 1	IB(1) AS(7)
	Centre de santé de Laïndé Massa	Laïndé Massa, Laïndé Kawtal, Laïndé Djiga, Taparé, Mayo Bangaï,	03km	1	(1), (2), (3),	L = 3 M= 0 P= 1 R= 1 Lb= 0	AS(2)
LANGUI	Centre de santé de Langui	Langui social, Langui Mahol, Langui Difergol, Langui Bockiré, Langui kodong, Tappa, sirlawé, Mbalaré,	03km	2	(1), (2), (3), (4),	L = 6 M= 1 P= 1 R= 1 Lb= 1	IB(1) AS(3) IDE(1) Matrone (1)
TCHÉBOA	Centre de santé Tchéboa	Tchéboa, Biliel, Danedjam, Djouta léddé, Maffa Tchéboa, Malla,	06km	2	(1), (2), (3),	L = 22 M= 1 P= 0 R= 3 Lb= 0	AS(3)

- **La télécommunication**

Trois opérateurs de la téléphonie : MTN, ORANGE et CAMTEL, disposent d’antennes dans la localité. Ce positionnement permet de couvrir une partie des villages de la Commune. Cependant, certaines communautés à l’instar de celles de Langui et Ngargou, jouissent de l’influence des pilonnes placées à Badjouma et Bibémi, celles de Zera ou Golomba bénéficient du positionnement des pillones à Gouna dans l’arrondissement de Lagdo. Malgré ces efforts, tous les villages ne sont pas couverts. Au regard de ce qui précède, la Commune de Ngong dispose d’une couverture de près de 93% en réseaux des opérateurs MTN et Orange.

c. Les activités économiques

Les activités économiques font référence à : l’agriculture, l’élevage, la pêche, l’économie sociale et l’artisanat, le transport et le commerce (petit commerce),

- **L’agriculture**

L’agriculture constitue l’activité principale des populations de la Commune de Ngong. On dénombre environ 106 000 actifs agricoles représentant 72% de la population active. Ceux – ci produisent les spéculations, telles que définies dans le tableau ci-dessous :

spéculations	Production totale (Tonnes)	Rendement (Tonnes/ha)
Maïs	4 883	2,2
Sorgho (saison sèche)	3086	1,9
Sorgho (saison de pluie)	2116	1,8
Arachide	13 430	0,9
Riz paddy	600	2,8
Niébé	596	1,07
Macabo	36	7
Penicellaire (fonio)	280	0,82
Voandzou (pois de terre)	413	0,87
Sesame	83	0,58
Soja	76	2,7
Patate	2 400	6
Manioc	453	6
Taro	36	7
Oignon	26	5,5
Banane	20	14
Canne à sucre	536	16
Coton	2 786	1,2
Autres cultures (fruitiers, calebasse, aubergine, etc..)	40	/

- **L’élevage**

L'élevage est de type extensif. La situation générale en ce qui concerne les types d'espèces, le nombre d'éleveurs et l'effectif d'espèces se présente comme l'indique le tableau.

Types d'espèces	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Volailles	Pintades	canards	félins	canins
Total des éleveurs	3 284	3 300	7 500	650	16 000	302	900	350	250
Effectifs des espèces	22 000	12 100	30 000	1 500	75 000	784	9 000	2 200	5 000

- **La pêche**

Le fleuve Bénoué, les Mayos et les lacs sont des zones privilégiées pour la pratique de la pêche. L'effectif de pêcheurs est en moyenne de 50/ lacs. Plusieurs pêcheurs entreprennent l'activité le long des Mayos permanents, et nombreux sont ceux qui se livrent à l'utilisation des produits phytosanitaires pour disposer du poisson. Les espèces pêchées sont : les tilapias, les carpes, les silures, les sardines et les capitaines. Les techniques de pêche restent artisanales, avec usage de : la ligne, la nasse, les filets et au moyen de pirogues .Les pêcheurs de certains lacs (Nadoura, Karewa, Gada Tshofol) observent un temps de repos pendant les mois de Septembre à Avril, tandis que d'autres ne s'en préoccupent guères. Toutefois, dans ces lacs réglementés, les contrevenants s'exposent aux sanctions financières en cas d'activité irrégulière. En revanche, plusieurs pêcheurs reconnaissent l'utilisation des produits phytosanitaires dans les Mayos, qui alimentent les lacs et aucune stratégie n'est mise sur pied pour les débusquer.

- **Le commerce**

Le commerce est pratiqué dans les marchés. La Commune de Ngong dispose de deux grands marchés : Djefatou (150 comptoirs + 13 boutiques+ 01 boucherie + 04 poissoneries + 200 étalages environ) et Ngong (400 comptoirs + 203 boutiques, 03 hangars, 24 magasins construits par les particuliers et plus de 800 étalages). Les autres localités disposent de marchés de faible ampleur et ceux -ci se tiennent à fréquence hebdomadaire. Parmi ces marchés on peut citer : Tchéboa (30 comptoirs +

07 boutiques+ 01 boucherie + 01 poissonnerie + 50 étalages environ), Langui Social (15 comptoirs + 01 boucherie + 65 étalages environ), Baroumé (12 comptoirs + 30 étalages environ), Zera (14 comptoirs+ 02 boutiques + 01 boucherie + 60 étalages environ), Iaïndé Masse (10 comptoirs + 04 boutiques + 01 boucherie + poissonnerie + 25 étalages environ) etc... Les échanges se font les jours de marché reconnus. A l'exception du marché transfrontalier de Ngong, qui dispose des boutiques, magasins et hangars en durs ou semi-durs, tous les commerçants dressent leurs marchandises à même le sol ou sur les étalages de fortune le jour du marché. Les produits qui convergent vers les marchés sont de plusieurs types : agricoles, pastoraux, manufacturés, artisanaux, En revanche, les épicerie et boutiques des différents quartiers et villages servent de point de ravitaillement d'urgence.

- **L'économie sociale et l'artisanat**

L'économie sociale et l'artisanat concernent les activités relatives à :
o Les produits agro forestiers non ligneux : l'huile de karité, les produits laitiers
o Les produits artisanaux : fabrication du matériel de labour, poterie, les nasses,
o Les activités génératrices de revenus des 29 corps de métiers recensés dans la Commune de Ngong : vente de carburant, de bil, bil, de beignets, grillades, etc...

- **Le transport et la manutention**

Le transport des personnes fait référence aux transporteurs par motos et chauffeurs de cars ou d'autobus. Les transporteurs par cars se distinguent d'avantage sur la route nationale et les différentes routes départementales. Mais, lorsqu'il s'agit du transport à l'intérieur de la ville où vers des villages peu éloignés, ce sont les chauffeurs de Moto taxi qui assurent le déplacement. On dénombre environ 250 motos taximens, et la quasi-totalité exerce en marge de la réglementation en vigueur. Le revenu journalier à verser au propriétaire de l'engin est de 2 500 F CFA/ jour de location et en fonction de l'état de la moto. Plus de 70% de motos taximen ne sont pas

affiliés à un syndicat de motos taxis 33 La Manutention fait référence au transport des marchandises au moyens des : cars de marque hylux ou Dyna, et camions de différentes marques de 20 à 12 roues. Si les mouvements des cars, dans les marchés, concernent l'approvisionnement et l'exportation, au marché de Ngong et celui de Djefatou dans une moindre mesure, le mouvement des cars s'orientent vers l'approvisionnement, tandis que celui des camions s'orientent vers l'exportation. Les céréales et oléagineux mobilisés au marché de Ngong rejoint ainsi les marchés de Yaoundé ou Douala et même ceux de la République Fédérale du Nigéria.

IV. GOUVERNANCE & MARKETING TERRITORIAL

a. Principaux partenaires techniques et financiers

Programme National de Développement Participatif (PNDP)

V. CONTACTS UTILES

a. Adresse, téléphone,

Tel : +237 699 97 13 03

b. Email, site, etc.

E-mail : hamadouahiwa@yahoo.fr